

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 mars 2006
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 15 mars 2006, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

Comme vous le savez, le mandat de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs, Ibrahima Fall, viendra à expiration à la fin du mois. En étroite coopération avec l'Union africaine, et avec l'appui du Groupe des Amis de la région des Grands Lacs, mon Représentant spécial a contribué sensiblement au processus de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui constitue un progrès majeur en matière de renforcement des capacités et de consolidation de la paix et de la sécurité dans la région.

Dans sa résolution 1653 (2006), le Conseil de sécurité « encourage [les pays de la région], en partenariat avec le Représentant spécial du Secrétaire général et d'autres parties concernées, à achever les préparatifs du deuxième Sommet qui se tiendra à Nairobi ». Si les élections en République démocratique du Congo ont lieu en temps voulu, le deuxième Sommet devrait se tenir en septembre 2006.

Compte tenu de ce qui précède, j'ai l'intention de proroger le mandat de mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs jusqu'au 30 septembre 2006. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général
(*Signé*) Kofi A. **Annan**

